

Le Wali de Bank Al-Maghrib

BAM a initié une batterie de mesures pour faciliter l'accès des entreprises au financement, en application des Hautes Orientations Royales

Le Wali de Bank Al Maghrib (BAM), M. Abdellatif Jouahri a indiqué, lundi 27 janvier 2020 au Palais Royal à Rabat, dans une allocution devant SM le Roi Mohammed VI, que plusieurs mesures ont été prises par BAM destinées à faciliter l'accès des entreprises au financement, en application des Hautes Orientations Royales contenues dans le Discours prononcé par le Souverain le 11 octobre 2019 à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire d'automne.

Intervenant lors de la cérémonie de présentation du "Programme intégré d'appui et de financement des entreprises" (DAAM) et de signature des conventions y afférentes, présidée par SM le Roi, M. Jouahri a indiqué que ces mesures concernent la mise en place d'un mécanisme de refinancement illimité par Bank Al-Maghrib de tous les crédits bancaires accordés aux catégories évoquées par le Souverain dans ce discours, qu'il s'agisse de crédits d'exploitation ou d'investissement.

« Ce mécanisme de refinancement bénéficiera également aux financements adressés au secteur agricole et aux projets réalisés dans le milieu rural », a précisé M. Jouahri, notant que ce mécanisme vient s'ajouter au programme spécial mis en place par BAM en 2012 et relatif au refinancement direct des crédits bancaires accordés aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

« Il s'agit aussi de l'application d'un taux d'intérêt préférentiel de 1,25% dans le cadre du mécanisme de refinancement des banques des catégories cibles, soit 100 points de moins que le taux directeur de BAM, ce qui représente le taux d'intérêt le plus bas jamais appliqué par la banque centrale », a souligné M. Jouahri.

« Ces mesures se rapportent également à la réduction des exigences en fonds propres concernant les crédits accordés aux TPME », a-t-il poursuivi. BAM a élaboré, en collaboration avec le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, un modèle de rapports détaillés qui seront soumis par les banques et qui permettront notamment de suivre, de façon précise, les indicateurs relatifs aux différentes catégories de crédits, leur répartition géographique et sectorielle et, le cas échéant, les motifs de refus des crédits, a fait savoir M. Jouahri.

« Bank Al-Maghrib fera un résumé de ces rapports et le soumettra à Sa Majesté le Roi », a poursuivi M. Jouahri, relevant que la banque centrale tiendra des réunions périodiques avec les dirigeants des banques pour s'enquérir de près des conditions d'exécution de ce programme et prendre connaissance des difficultés qu'elles pourraient rencontrer en vue de trouver les solutions adéquates pour les dépasser.

« Comme annoncé dans le Discours du Souverain, a poursuivi le Wali de Bank Al Maghrib, la réussite de ce programme est la responsabilité de l'ensemble des acteurs concernés tant au niveau du secteur bancaire qu'au niveau des institutions publiques et de l'ensemble des citoyens bénéficiaires qui doivent adhérer positivement à ce programme et veiller à honorer leurs engagements ». M. Jouahri a affirmé que dans le cadre de la mise en place de la Stratégie nationale d'inclusion financière, dont l'application a débuté en 2019, la priorité sera donnée aux mesures et aux procédures destinées aux catégories faisant l'objet du Discours Royal.

Cette stratégie sera notamment appuyée à travers l'utilisation à grande échelle des nouvelles technologies, y compris des téléphones portables, et le développement des petits financements pour en faire un levier et renforcer les programmes d'éducation financière via la Fondation Marocaine pour l'Education Financière, lancée par BAM en 2013, a assuré M. Jouahri.